



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-81689>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **24-81689**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Métropole Aix Marseille Provence

Description : Le marché consiste en des travaux sans tranchée de renouvellement des canalisations non visitables des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales de la zone Sud de la Métropole Aix-Marseille Provence et de la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

Identifiant de la procédure : 7b824179-bc89-4fab-901b-61c2cfa1537d

Avis précédent : 790823-2023

Identifiant interne : 75230261

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232410 Travaux d'assainissement

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232410 Travaux d'assainissement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Métropole Aix-Marseille Provence 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires : Le montant estimatif total de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises s'élève à 24 697 179,30euros HT. Le montant maximum total de l'accord-cadre, toutes reconductions comprises s'élève à 26 000 000euros HT.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,174,294.82 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les pièces constitutives du marché sont consultables à la Direction de la Commande publique après prise de rendez-vous préalable dans le respect des dispositions des articles R.2181-3 du Code de la Commande Publique. Le montant du marché indiqué du présent avis constitue un montant estimatif non contractuel issu du DQE. Le montant final du marché sera la résultante de l'application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées dans la limite des seuils minimum et maximum fixés au marché.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Zone Sud de la Métropole Aix Marseille Provence

Description : Le marché consiste en des travaux sans tranchée de renouvellement des canalisations non visitables des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales de la zone Sud de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Identifiant interne : 75230261

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232410 Travaux d'assainissement

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 25/06/2024

Date de fin de durée : 24/06/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,432,129.69 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché a été attribué au vu des prix unitaires portés au BPU, et pour un montant total estimatif non contractuel sur la base des DQE de 2 958 641,79 euros HT (soit 3 550 370,15 euros TTC) comprenant le montant du DQE complet de 2 849 904,29 euros HT (soit 3 419 885,15 euros TTC) et le montant du DQE chantier-type de 108 737,50 euros HT (soit 130 485,00 euros TTC) Le montant du marché indiqué du présent avis constitue un montant estimatif non contractuel issu du DQE. Le montant final du marché sera la résultante de l'application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées dans la limite des seuils minimum et maximum fixés au marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT. Il sera apprécié au regard des sous-critères pondérés suivants: - Sous-critère 1 : pondération : 60 % montant du DQE complet - Sous-critère 2 : pondération : 40 % montant du DQE - chantier type

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés ci-dessus - Sous-critère 1 : pondération : 30 % adéquation des moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché - Sous-critère 2 : pondération : 70 % pertinence de la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation du chantier type en site urbain

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis

d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

Description : Le marché consiste en des travaux sans tranchée de renouvellement des canalisations non visitables des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales de la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

Identifiant interne : 75230261

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232410 Travaux d'assainissement

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 25/06/2024

Date de fin de durée : 24/06/2025

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,742,165.13 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,500,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le marché a été attribué au vu des prix unitaires portés au BPU, et pour un montant total estimatif non contractuel sur la base des DQE de 936 040,38 euros HT (soit 1 123 248,46 euros TTC) comprenant le montant du DQE complet de 875 162,88 euros HT (soit 1 050 195,46 euros TTC) et le montant du DQE chantier-type de 60 877,50 euros HT (soit 73 053,00 euros TTC). Le montant du marché indiqué du présent avis constitue un montant estimatif non contractuel issu du DQE. Le montant final du marché sera la résultante de l'application des prix du BPU aux quantités réellement exécutées dans la limite des seuils minimum et maximum fixés au marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT. Il sera apprécié au regard des sous-critères pondérés suivants: - Sous-critère 1 : pondération : 60 % montant du DQE complet - Sous-critère 2 : pondération : 40 % montant du DQE - chantier type

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 65

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés ci-dessus - Sous-critère 1 :

pondération : 30 % adéquation des moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché - Sous-critère 2 : pondération : 70 % pertinence de la méthodologie mise en œuvre pour la réalisation du chantier type en site urbain

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 35

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le requérant peut saisir le tribunal administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique "Télérecours citoyen" accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.
Précisions concernant les délais d'introduction des recours : - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative). - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 6,500,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 5,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TELEREP FRANCE Agence Méditerranée (mandataire)

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : SPGS (sous traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE TELEREP FRANCE Agence Méditerranée (mandataire)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z240455F00

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Zone Sud de la Métropole Aix Marseille Provence

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/05/2024

Date de conclusion du marché : 25/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

Lauréat :

Nom officiel : SMCE REHA SAS (co traitant 1)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SMCE REHA SAS (co traitant 1)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z240455F00

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Zone Sud de la Métropole Aix Marseille Provence

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/05/2024

Date de conclusion du marché : 25/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

Lauréat :

Nom officiel : REHACANA (co traitant 2)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE REHACANA (co traitant 2)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z240455F00

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Zone Sud de la Métropole Aix Marseille Provence

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/05/2024

Date de conclusion du marché : 25/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

Lauréat :

Nom officiel : TELEREP FRANCE Agence Méditerranée (mandataire)

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : SPGS (sous traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : SPGS (sous traitant)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z240455F00

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Zone Sud de la Métropole Aix Marseille Provence

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/05/2024

Date de conclusion du marché : 25/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,500,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TELEREP FRANCE Agence Méditerranée

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : SPGS (sous-traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : TELEREP FRANCE Agence Méditerranée

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z240456F00

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/05/2024

Date de conclusion du marché : 25/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

Lauréat :

Nom officiel : TELEREP FRANCE Agence Méditerranée

Sous-traitants du lauréat :

Nom officiel : SPGS (sous-traitant)

Offre :

Identifiant de l'offre : SPGS (sous-traitant)

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Z240456F00

Titre : Réalisation de travaux de réhabilitation sans tranchée des réseaux d'assainissement (gravitaire et sous-pression) de la Régie des eaux et de l'assainissement du Pays de Martigues

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 21/05/2024

Date de conclusion du marché : 25/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Métropole Aix Marseille Provence

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix Marseille Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean -François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <http://marseille.tribunal.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TELEREP FRANCE Agence Méditerranée (mandataire)

Numéro d'enregistrement : 35132065000093

Adresse postale : ZA La Millone 305 boulevard de Lévy

Ville : Six Fours les PLages

Code postal : 83140

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : telerep.med@veolia.com

Téléphone : 0494105850

Adresse internet : <https://www.telerep.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SMCE REHA SAS (co traitant 1)

Numéro d'enregistrement : 43317410900028

Adresse postale : Zone Heiden Ouest 5 rue d'Italie

Ville : Wittelsheim

Code postal : 68310

Subdivision pays (NUTS) : Haut-Rhin (FRF12)

Pays : France

Adresse électronique : contact@smce-reha.com

Téléphone : 0389878220

Adresse internet : <https://www.smce-reha.com/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : REHACANA (co traitant 2)

Numéro d'enregistrement : 50169815300019

Adresse postale : ZI Les Iscles Impasse des Galets

Ville : Chateaurenard

Code postal : 13834

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : jlvisentini@rehacana.fr

Téléphone : 0490243880

Adresse internet : <https://www.rehacana.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SPGS (sous traitant)

Numéro d'enregistrement : 33145462900030

Adresse postale : 384 rue Canesteu ZI la Gandonne

Ville : Salon de Provence

Code postal : 13300

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : be.spgs@veolia.com

Téléphone : 0490420978

Adresse internet : <https://agence.sarp-assainissement.fr>

Rôles de cette organisation :

Sous-traitant

8.1 ORG-0007

Nom officiel : TELEREP FRANCE Agence Méditerranée

Numéro d'enregistrement : 35132065000093

Adresse postale : ZA La Millone 305 boulevard de Lévy

Ville : Six Fours les Plages

Code postal : 83140

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : telerep.med@veolia.cm

Téléphone : 0494105850

Adresse internet : <https://www.telerep.fr/>

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : SPGS (sous-traitant)

Numéro d'enregistrement : 33145462900030

Adresse postale : 384 rue Canesteu ZA la Gandonne

Ville : Salon de Provence

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : spgs@veoli.com

Téléphone : 0490420978

Adresse internet : <https://agence.sarp-assainissement.fr>

Rôles de cette organisation :

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 349e6de9-2444-4573-937c-aeda4e10c4e2 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/07/2024 à 13:19

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/07/2024